

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

11 JUIL. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 20 juin 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	25	28		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
28	28	00	00	00

Date de la convocation

14/06/2017

Date d'affichage de la convocation

14/06/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

Réaffectation ACTC 2016

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille dix-sept et **le vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN, Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.

REAFECTATION ACTC 2016
AIDE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE AUX COMMUNES
(ACTC 2016)

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le cadre du programme triennal 2014-2015-2016 d'Aide de l'ex Conseil Régional aux Communes (ACRC) ;

Considérant que la ville de Schœlcher a bénéficié au titre de l'année 2016, d'une dotation de 499 097,06 € (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix-sept euros et six centimes) ;

Considérant que le Conseil municipal du 22 février 2017 avait procédé à la ventilation de cette dotation comme suit :

N	Projets	Total HT (€)	Collectivité Territoriale de Martinique ACTC 2016 (€)	Ville (€) + Autres Financeurs
1	Régularisation emprise foncière « Héritiers ARTIGNY Jude »-H 693	29 400.00	20 580.00 (70%)	8 820.00
2	Mission de conseil et de suivi classement « Station Tourisme « de la ville de Schoelcher	50 000.00	35 000.00 (70%)	15 000.00
3	Réaménagement de la voie d'accès au lotissement Fonds Rousseau (Voie Huraut de MANENCOURT)	335 000.00	234 500.00 (70%)	100 500.00
4	Protection des berges de la ravine de Fond Rousseau	1 278 953.20	209 017.06 (16%)	1 069 936.14
Total		1 693 353.20	499 097.06 €	1 194 256.14

Considérant que la ville doit faire face urgemment à des travaux de restauration et d'étanchéité sur les bâtiments de l'hôtel de ville et du CNS et engage la procédure de classement en station de tourisme nécessitant l'installation d'une signalétique appropriée et de circuits piétonnes.

DECIDE à l'unanimité

- **d'approuver la nouvelle affectation de l'Aide de la Collectivité Territoriale aux Communes « ACTC 2016 », d'un montant de 499 097,06 € (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix-sept euros et six centimes) en complément de financement des opérations présentées dans le tableau ci-dessous :**

N	Projets	Total HT (€)	Collectivité Territoriale de Martinique ACTC 2016 (€)	Ville (€) + Autres Financeurs
1	Régularisation emprise foncière « Héritiers ARTIGNY Jude » - H 693	29 400.00	20 580.00 (70%)	8 820.00
2	Mission de conseil et de suivi classement « Station Tourisme « de la ville de Schoelcher	50 000.00	35 000.00 (70%)	15 000.00
3	Réaménagement de la voie d'accès au lotissement Fonds Rousseau (Voie Huraut de MANENCOURT)	335 000.00	234 500.00 (70%)	100 500.00
4	Travaux de signalétique et de cheminement piétonnier	60 000.00	42 000.00 (70%)	18 000.00
5	Travaux de rénovation de la maison de quartier de Terreville	32 000.00	22 400.00 (70%)	9 600.00
6	Travaux d'étanchéité sur les bâtiments publics	206 800.00	144 617.06 (70%)	62 182.94
Total		713 200.00	499 097.06	214 102.94

- **d'autoriser monsieur le Maire à solliciter, le cas échéant, d'autres partenaires institutionnels au financement de ces opérations (Fonds européens, Etat).**

Pour extrait certifié conforme,
Schoelcher le 10 JUIL. 2017
Le Maire

Luc CLEMENTE

